



Le mot du maire



Attention travaux ! Bien que le sujet soit délicat et propre à agacer nombre d'automobilistes il n'est pas question de l'esquiver et il me semble donc approprié de revenir sur les travaux de voirie qui ont repris au cours du mois d'octobre. Comme je vois déjà des sourcils se froncer, je dis bien « repris » car l'essentiel des travaux sur voirie qui se sont déroulés

tout au long de l'année 2024 sur le territoire communal ne relèvent pas de la responsabilité communale, même si leur programmation a fait l'objet d'une intense concertation.

Notre ville, fait notable, est un carrefour important de voies départementales (RD 465, RD 12 et RD 14) et la réfection de la chaussée de ces voies est donc du ressort du département.

La programmation des travaux de recalibrage des chaussées et de réfection des trottoirs, sous responsabilité communale, suit donc largement, par nécessité, le programme de réfection des chaussées du département. D'où le lancement de la rénovation du centre-ville en 2021 par la Grande rue, suivie par le fbg. de Belfort, ces 2 zones ayant été programmées par le département à la suite de la rénovation en 2019 de la rue de la 1ère DFL (restée hélas dans sa forme 1960). Notons que la commune ne peut pas accompagner la totalité du programme départemental et que la reprise du fbg. de France a été faite en octobre, à la suite des travaux d'ENEDIS, sans intervention communale. Les intervalles de reprise de chaussées étant de l'ordre de 15 à 20 ans, on réalise l'importance pour la commune de ne pas « rater le coche » !

En deuxième lieu il apparaît utile de rappeler que les travaux les plus pénalisants pour la circulation routière sont ceux qui se passent sous la chaussée, avec la nécessité de travailler très souvent en profondeur avec des problèmes techniques sérieux liés à la densité et à l'entrelacement des réseaux. Ces travaux, rendus nécessaires aujourd'hui par la vétusté de l'existant, ne sont pas non plus du ressort de la commune : le réseau gaz est traité par GRDF, celui d'électricité par ENEDIS, celui d'eau potable par le Syndicat des eaux, celui d'eau usée par la CCVS et même si la commune est vigilante par rapport au respect des délais et au maintien (avec le département) de la circulation, des découvertes fortuites (moraines, réseaux non répertoriés,...) peuvent rendre les prévisions et les durées de chantier aléatoires. Naturellement le maximum de ces interventions



doit être programmé avant la réfection de la chaussée et/ou des trottoirs !

Il semble donc important de souligner aujourd'hui que les travaux de voirie sous responsabilité communale ne concernent à ce jour que les trottoirs et le réseau pluvial sur les routes départementales. C'est en ce sens que je débutais mon propos par les travaux de la 3^{ème} phase des aménagements du centre-ville qui ont effectivement débuté en octobre. Ils affecteront le fbg. de Belfort ainsi que la rue Maginot avec un recalibrage à 6 m et la réfection du pluvial et des trottoirs. Pour la rue Maginot il est important de noter que l'accès à la place De Gaulle sera maintenu en permanence. D'autres actions sont également prévues à partir de l'automne mais sans incidence sur la circulation.

Christian Coddet

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ADOLESCENTS



Les élections de renouvellement des élus ayant eu lieu, le nouveau conseil municipal d'adolescents (CMA) a été installé le 19 octobre en présence d'André Schnoebelen, maire adjoint et de Marina Aérens, conseillère municipale déléguée.

La session 2024/2025 compte 18 élus : Davy BLESSEMILLE, Madison BREITENSTEIN, Roxanne CAMPOS, Sasha CAMPOS, Baptiste CANAL, Lucenzo CANAL, Milo CARITEY BOULIERE, Madeline CREVOISIER, Kevin GARCIA, Léandre GIERSCH, Rose HELBERT, Nicolas OMASTA, Lukas PILER, Emeline ROFFI, Nathan TAICLET, Maria THOMAS-NGO NDJOCK, Jean WILLEMAIN, Timothy ZURAWSKI.

Les élus souhaitent s'engager dans des actions telles que la création d'un arboretum, Giro.Propre, Savoureuse Propre, « J'aime la NATURE propre » et la Gratiféria entre autres. La participation aux commémorations patriotiques fait également partie des engagements du CMA.

Conseil Municipal : séance du 19 septembre

14 conseillers sont présents et 3 sont représentés. Après avoir approuvé le compte-rendu de la séance du 23 août, le Conseil est informé des décisions prises par le maire en son nom (*essentiellement la concrétisation de marchés publics décidés auparavant par le Conseil*) puis il procède formellement à l'élection d'une 6^{ème} adjointe en charge de la communication : Marie-Noëlle Marline est élue avec 10 voix sur 14 votants (seuls les présents prennent part au vote).

Ensuite, le Conseil se penche sur une éventuelle candidature de la commune à 2 appels à projets : l'un porte sur une expérimentation nationale ayant pour objet la stérilisation des chats errants (demande de subvention de 12 068 €), en renfort à l'action déjà conduite par l'association « les Chatmagnys libres » ; l'autre porte sur une activité pédagogique à destination des jeunes proposée par le Parc Naturel régional des Ballons des Vosges sur le thème « Le parc, un espace de vie : face au changement climatique, nos jeunes s'impliquent ». Ces 2 candidatures sont approuvées à l'unanimité.

Après ces entrées en matière, le Conseil fait le point sur l'avancement de la programmation générale des travaux de revitalisation urbaine puis examine l'opportunité de compléter les travaux de génie-civil par une touche culturelle en procédant à la mise en place de statues d'artistes locaux dans le parc Mazarin, dans le cadre du 1% culturel réglementaire. Le sujet est vivement discuté et se conclut par une approbation par 9 voix pour, 4 contre et 3 abstentions. À l'unanimité, ensuite, le Conseil approuve 2 demandes de subvention : l'une pour la mise en place d'un feu tricolore au carrefour de la rue de la Gare et du faubourg de Belfort dans le cadre des « amendes de police » afin d'éviter la mise en place d'un plateau ralentisseur et l'autre auprès du département au titre de l'aide aux communes pour la phase 3 des aménagements du centre-ville (rue Maginot et parc Mazarin).

Ensuite, le Conseil décide d'une révision de certains tarifs communaux (locations de salles) puis approuve un complément de travaux d'entretien en forêts proposé par l'ONF (12 911 €), il procède aussi à une révision concomitante du budget de l'exploitation forestière.

En cohérence avec les engagements pris en matière de service public dans le cadre « France Services », le Conseil approuve à l'unanimité la création d'un poste non-permanent de Conseiller Numérique à compter du 1er janvier 2025 ; à titre de régularisation d'un mouvement antérieur, il décide aussi de la fermeture d'un poste d'adjoint technique à temps partiel.

Dans l'esprit d'une poursuite de la normalisation et de la régularisation des échanges entre la ville et les associations le Conseil arrête à l'unanimité la procédure de demande de subventions des associations au titre de l'année 2025. La date limite de dépôt du dossier complet est ainsi fixée au 15 avril. *Le maire signale à ce propos que le conseil a été bien avisé de se pencher sur la régularisation des procédures de soutien aux associations, car la commune fait l'objet d'un contrôle de la*

Chambre régionale des comptes.

Quatre sujets techniques sont ensuite réglés à l'unanimité : une autorisation de changement de destination d'un local commercial ; une étude d'évaluation des actions à entreprendre pour la rénovation d'un local ; le lancement d'un appel à maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la cour de l'école Dr. Benoît et la vente d'une remorque non utilisée.

Avant de clore la séance, le maire fait part au Conseil de la signature effective de la convention de partenariat entre la commune, la gendarmerie et la préfecture ; de la distinction de la commune aux Victoires de l'Investissement Local par le trophée « travaux publics » pour la requalification de la place des Mineurs en zone piétonne ; des remerciements reçus de la part des associations AAPPMA, FNATH et Médailleurs Militaires pour les subventions attribuées.

Je donne pour la restauration de l'église



Le diagnostic préalable à la restauration de notre église a débuté. Un ingénieur structure est intervenu en utilisant un géophone pour enregistrer les vibrations du clocher lors des sonneries des cloches, afin de mesurer la réponse en fréquence de la structure. Nous vous informerons du résultat de cette « étude structure et vibratoire » et de la suite donnée.

Grâce à la mobilisation de tous, la somme de 8085 euros a déjà été récoltée par le biais de la Fondation du Patrimoine.

La collecte reste ouverte. Vous pourrez trouver un « bulletin de don » en mairie ou sur www.fondation-patrimoine.org

Bon à savoir : les dons sont déductibles à hauteur de 75% des impôts sur le revenu.

FONDATION



DU
PATRIMOINE

► **Je donne !**

**Pour la
restauration de**

**l'église
Saint-Jean-Baptiste
de Giromagny**

Territoire de Belfort



Pensez à l'atelier mémoire !

Tous les jeudis à partir du **7 novembre**, de 10h à 11h ! Pour les + de 60 ans. Gratuit et sur inscription au 03 84 27 14 80.

Mon commerce à Giromagny

MC MENAGE CLEAN

Un nouveau souffle de propreté à Giromagny

Giromagny accueille depuis quelques mois une nouvelle entreprise de services : MC Ménage Clean. Fort de nombreuses années d'expérience dans différents secteurs, Jean-Michel Pierrat a décidé de mettre son savoir-faire au service de votre propreté. Son entreprise propose des prestations de nettoyage complètes pour les particuliers et les professionnels.

“Lorsqu'on sait que des vitres propres et impeccables contribuent à véhiculer une image professionnelle et soignée d'une entreprise et à attirer de nouveaux clients, c'est important de les confier à un professionnel”, nous confie Jean-Michel. “Chaque client est unique, c'est pourquoi je prends le temps d'étudier ses besoins spécifiques pour lui proposer une solution personnalisée adaptée à son budget.” Que ce soit pour le nettoyage de vos vitres, de votre maison entière ou de vos locaux professionnels, du simple dépoussiérage au grand ménage de printemps, ... venez découvrir les offres de MC Ménage Clean.



MC Ménage Clean

📍 90200 Giromagny

☎ 06 59 64 25 91

@ jean-michel.pierrat@orange.fr

🕒 Du lundi au vendredi
07:00 - 12:00 / 13:00 - 17:00

f Prochainement

🌐 MC Ménage Clean sur Google

La vie communale en images



Douceurs à gogo :

cheesecake, brownies, tarte au citron...

étaient en compétition pour le concours de pâtisserie de l'association des parents d'élèves GIRO KIDS, le 17 octobre.



Le Club pongiste de Giromagny recevait ASMB Tennis de Table au gymnase Lhomme, le 6 octobre.



Un atelier formation pour apprendre l'utilisation des tablettes numériques avec notre conseillère numérique. Renseignements concernant ces ateliers : 03 39 53 06 56



Le City Stade a été inauguré le 5 octobre ! Un moment convivial en présence du maire Christian Coddet, du sénateur Cédric Perrin, du député Guillaume Bigot, du conseiller départemental Didier Vallverdu et du conseiller régional Eric Oternaud.

En novembre

+ Tous les vendredis, permanences des Finances publiques en mairie 10h/12h-14h/17h sans rdv



Novembre

- **Mercredis 6 et 20** : Collecte des ordures ménagères (à sortir la veille après 18h)

- **Jeduis 14 et 28** : Collecte des sacs de tri (à sortir la veille après 18h)



Ven 1er à Dim 3 Visite des décors Halloween - Fort Dorsner - 14h/16h

Sam 2 Loto du Bike Club - Espace de la Tuilerie 20h30

Mar 5 Après-midi récréative des aînés -Mairie 14h

Mar 5 à Jeu 7 Bourse de Noël - Espace de la Tuilerie
Renseignements : 06 88 20 32 75

Mer 6 Cinéma - « Beetlejuice Beetlejuice » Espace la Savoureuse - 20h

Jeu 7 JOB DATING CRIT - Mairie - 9h30/13h30

Ven 8 Apéro-concert - Mairie - 19h (voir annonce)

Sam 9 « La terre que certains aiment » Théâtre du Pilier - Espace la Savoureuse - 20h

Lun 11 Commémoration de l'Armistice - Square du Souvenir à 10h

Lun 11 Présentation du n°52 de la revue La Vôge - Espace de la Tuilerie- 16h (voir annonce)

Mar 12 Passage de la déchèterie mobile - rue de la Gare 12h - 19h

Dim 17 Inauguration des «Pavés de la mémoire»

Lun 18 Atelier numérique «sécuriser ses données»

Mar 19 Permanence FNATH - Mairie - 14h-16h

Jeu 21 « Nyotaimori » Théâtre du Pilier - 20h

Sam 23 Anniversaire de la Libération - Place de Gaulle, défilé à 16h30

Sam 23 Élection Miss Excellence - Espace Tuilerie

Sam 26 Apéro-philo Espace la Savoureuse 18h30

Ven 29 Cirque « Aux étoiles » Théâtre du Pilier - Espace la Savoureuse - 19h

LE RENDEZ-VOUS MULTIMÉDIA

France Services et sa conseillère numérique vous donnent rendez-vous un lundi par mois de **10h à 12h**. Prochain atelier le **lundi 18 novembre** sur la thématique : **Sécuriser ses données**. Inscription obligatoire : 03 39 53 06 56



Directeur de publication : Christian Coddet Rédaction : Marie-Noëlle Marline
Crédits photos : Marie-Noëlle Marline
Ont participé à ce numéro : Patricia Vuillaumié
Mise en page/ distribution : Mairie de Giromagny
Impression : ExaPrint 1700 exemplaires - N°254 - Dépôt légal 11-2024

Apéro-concert vendredi 8 à 19h à la mairie



Le CCAS vous propose une soirée « Chantons ensemble ». Roger Serge, Michel Tournier, Alain Dhuez et Jean-Marie Rouillon vous feront chanter un répertoire des années 70 à 90, (Hugues Aufray, Georges Brassens, et bien d'autres.) Chaque participant est invité à apporter une collation ou quelque chose à grignoter, à la façon d'une auberge espagnole.

Venez nombreux pour une soirée conviviale et musicale. 10 euros salle du Conseil. Sur inscription : 03 84 27 14 18 / ccas@giromagny.fr

80ème anniversaire de la Libération



Le rassemblement est prévu le samedi 23 novembre à 16h30 sur la place de Gaulle. Après cela, le cortège, accompagné de véhicules militaires d'époque, se dirigera vers le square du Souvenir. À l'issue de la cérémonie, vous êtes invités à un moment de convivialité à la mairie.

Conférence et présentation de La Vôge

L'association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous Vosgiens vous invite à venir découvrir le n°52 de La Vôge. L'historien Stéphane Muret donnera une conférence intitulée « Passage de la 1ère DFL en Pays sous-vosgien et les principaux acteurs de notre libération ». Ne manquez pas ce rendez-vous le lundi 11 novembre à 16h Espace de la Tuilerie.

Votre avis compte



Évaluez France Services Giromagny !

Nous mettons à votre disposition une borne de satisfaction dans le cadre du programme national d'amélioration continue des relations avec les usagers. Elle se situe à l'entrée de France services.

Après leur rendez-vous, les usagers seront invités à évaluer le service et à répondre en moins de cinq minutes à quelques questions sur leur profil et le contexte de leur visite.

Cette évaluation, totalement anonyme, nous permettra de mettre en place une stratégie d'amélioration

et ainsi de valoriser le service de l'équipe France Services, toujours au plus près des besoins des habitants.

Les agents France Services, formés et disponibles, vous accompagnent dans vos démarches du quotidien et vous accueillent du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.